



Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 8 - septembre 2006

SOIREE DE SECURITE

Les conseillers en techno-prévention de la zone de police de la Botte du Hainaut et le service incendie de BEAUMONT organisent

le mardi 19 septembre 2006 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle -
place Albert I^{er} (près du monument)

une soirée consacrée à la sécurité des habitations.

Elle se déroulera en présence de Messieurs Willy DECUIR, bourgmestre, Philippe MANON, chef de la zone de police, Christian LUTZ et Yves DEMEYER, respectivement chefs des services incendie de Beaumont et de Chimay.

Les thèmes suivants seront abordés :

Par la Police :

- spécificité, criminalité propre à notre zone et en particulier dans les régions de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance;
- philosophie de la techno-prévention : buts recherchés, services proposés, mesures diverses, diminution des risques, présentation du matériel, documentation;
- séance vidéo.

Par le Service Incendie :

- nouvelles réglementations en matière de détection incendie dans les habitations privées, obligations légales, présentation de détecteurs;
- lutte contre l'incendie : risques domestiques.

Ces deux exposés seront suivis d'une séance questions-réponses et d'un verre de l'amitié.

INFOS DE L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE, c'est :

- une quarantaine de personnes actives dans le domaine du jardinage, du bricolage, de la garde d'enfants et du ménage (*suivant la nouvelle législation*);
- approximativement 80 utilisateurs du service;
- des dizaines d'offres d'emploi du FOREM à consulter sur ordinateur;
- des offres de formations à consulter également;
- la possibilité de demander la carte ACTIVA ou sa prolongation (attention : un délai de \pm 8 jours est requis);
- des indications diverses sur tout sujet lié à l'emploi (via le site de l'ONEM également).

L'agence est ouverte

- le lundi toute la journée (de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)
- le mardi matin (de 8 h à 12 h)
- le mercredi toute la journée (de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h)
- le vendredi matin (de 8 h à 12 h)

Le jeudi, Madame QUENNERY sera joignable à l'ALE de Chimay au 060/21 89 52.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Laurence QUENNERY au 060/45 91 50 ou passez à l'agence, place Albert Ier 38 à 6440 Froidchapelle.

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE SECTION LOCALE DE SIVRY-RANCE/FROIDCHAPELLE



Descriptif de l'association

Section locale créée pour satisfaire les besoins humanitaires de formation, de secours et sociaux de l'ensemble des habitants de Sivry-Rance et Froidchapelle dans le respect des principes fondamentaux de la Croix-Rouge de Belgique et internationale.

Activités principales

Collectes de sang :

- 4 fois par an
- condition : être âgé de 18 à 65 ans
- lieux : local de la Croix-Rouge - Grand-Rue 51 à Rance et salle des fêtes de Froidchapelle

Service prêt de matériel sanitaire :

- aérosol, béquilles, tribune, chaise de toilette, fauteuil roulant, lit (électrique ou non), matelas, coussin anti-escarres, etc.;
- nouveaux numéros d'appel : 060/21 98 40 et 060/41 12 80.
- local : Croix-Rouge - Rance

Enseignement :

- cours de benjamin secouriste, B.E.P.S., brevet de secouristes, formation de cadres;
- numéro de contact : 060/41 11 51

Nouveau comité

Présidente : BERNARD Annie - 060/45 56 31

Secrétaire : ROUET Jean-Claude

Trésorière : BOUILLARD Denise

Adresse de contact : ROUET Jean-Claude - rue Paye à Fait 13 - 6440 Froidchapelle - 060/41 17 21

BATTUES

Froidchapelle - Walestru : les 2, 16 et 30/10; les 13 et 27/11, les 11 et 29/12/2006.

Froidchapelle - Lot 11 : les 1^{er}, 13 et 29/10; les 3, 17 et 26/11; le 17/12/2006.

Froidchapelle - Bois d'Hernoy : les 1^{er}, 14 et 28/10; les 4, 5 et 19/11/2006.

Froidchapelle - Hamaides et Martinsart : les 8, 22 et 27/10; les 5, 19 et 30/11; les 10 et 27/12/2006.

Froidchapelle - Plécul et Grand Berceau : les 7 et 18/10; les 3 et 19/11; les 15 et 29/12 (et éventuellement les 9, 20 et 23/12/2006).

Froidchapelle - bosquets de Fourbechies et plaines environnantes : le 18/10; les 12 et 19/11; le 02/12/2006.

Il est interdit de circuler dans ces endroits les jours de battues.

HABITATION A LOYER MODERE - RUE DES ARZIERES

Une habitation à loyer modéré de la rue des Arzières sera remise en location à la date du 01/11/2006.

Pour rappel, les principaux critères d'accès sont :

- être de bonnes conduite, vie et moeurs;
- être âgé de 18 à 35 ans au moment de l'introduction de la demande;
- être considéré comme étant un jeune ménage, soit marié, soit vivant maritalement;
- s'engager, lors de la conclusion du bail, à prendre ensemble leur résidence dans le logement loué;
- justifier de revenus suffisants en vue de l'acquisition ou de la construction d'un logement dans l'entité.

Les candidatures doivent être envoyées à Monsieur le Bourgmestre avant le 01/10/2006. Les conditions précises sont disponibles au secrétariat communal.

RALLYE-SPRINT DE FROIDCHAPELLE les 23 et 24 septembre 2006

Le dimanche 24 septembre 2006 de 8 h à 22 h, la circulation et le stationnement des véhicules autres que ceux appartenant à l'épreuve automobile et aux services de sécurité, des cavaliers et autres usagers non motorisés, sont interdits dans les deux sens sur les voies publiques suivantes :

1) Spéciale de Froidchapelle : rue de la Grattière (partie), chemin agricole sans nom reliant la rue de la Grattière à la rue du Champ Colin, rue du Champ Colin, chemin de l'Yser, rue du Pont des Hamaides, rue de Martinsart, rue des Martyrs, rue sans nom reliant les rues du Pont des Hamaides et du Pont Alsort, rue du Pont Alsort (traversée du carrefour), rue Paye à Fait, rue du Champ de la Truie, rue de Grandriau.

2) Spéciale de Boussu-lez-Walcourt : rue des Carrières, chemin forestier de Cevière, rue Cevière, rue du Général Galet, rue d'Erpion, chemin agricole vers la rue du Fronia, rue du Fronia

Le samedi 23 septembre de 12 h à 18 h ainsi que le dimanche 24 septembre de 8 h à 22 h, les mesures permanentes de circulation sont levées :

- rue du Pont des Hamaides, portion située entre le n° 7 et le carrefour avec le chemin du Banc : interdiction de circuler dans le sens montant;
- chemins forestiers du Banc et Mélanie : réservation de la circulation aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Pour ce faire, durant les périodes horaires ci-dessus, la signalisation actuelle sera masquée.

Le samedi 23 septembre de 12 h à 18 h ainsi que le dimanche 24 septembre de 8 h à 22 h, la circulation des véhicules et autres usagers sera interdite :

- rue du Pont des Hamaides, portion située entre le n° 7 et le carrefour avec le chemin du Banc : dans le sens descendant.

Les reconnaissances libres du parcours sont autorisées le samedi 23 septembre 2006 de 12 h à 18 h.

Centre de l'épreuve : hall omnisports - tél. : 060/41 19 48 ou 0475/681 340 - responsable : M. Alain JAUQUET.

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Dans le cadre de la campagne "acheter malin, c'est jeter moins!", les guides composteurs, Intersud et Espace-Environnement organisent une distribution de gratuite de compost.

Le samedi 23 septembre, les guides composteurs seront présents sur les parcs à conteneurs de Chimay, Momignies, Sivry-Rance et Thuin. Ils offriront à chaque visiteur 100 litres de compost (jusqu'à épuisement des stocks) et des conseils pour son bon emploi.

3 bonnes raisons pour composter :

1. En compostant vous utiliserez moins de sacs payants. En effet, les déchets verts de cuisine et de jardin représentent 30 % du volume et 50 % du poids de la poubelle ménagère.
2. Vous vous déplacerez moins vers le parc à conteneurs.
3. Vous produirez un excellent engrais pour toutes vos plantations.

CAMPAGNE "MINIDÉCHETS" : Suivez les étiquettes dans les magasins !

La campagne "Minidéchets" a pour objectif d'aider concrètement les ménages à réduire, à la source, les quantités de déchets qu'ils produisent.

Un étiquetage spécifique, au sein des rayons de magasins, sera mis en place dès le 9 octobre, et ce pour une durée d'un mois.

Des étiquettes bleues seront placées et permettront au consommateur de repérer plus facilement les produits qui génèrent moins de déchets d'emballage.

La pose de ces étiquettes s'accompagnera :

- de la mise à dispositions de brochures "Conseils pratiques pour jeter moins au quotidien";
- de stands d'information installés au sein des magasins participants, aux dates suivantes :
 - SUPRA de Froidchappelle le 14 octobre;
 - MATCH de Momignies le 19 octobre;
 - PROXY de Rance, le 20 octobre;
 - SPAR de Lobbes, le 21 octobre.

COLLECTE DE JOUETS EN BON ETAT

L'Intercommunale Intersud, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets et Radio Contact, organise, pour la quatrième année consécutive, une collecte de jouets en bon état dans les parcs à conteneurs de Thuin, Chimay, Momignies et Sivry-Rance.

QUAND ?

Du mercredi 18 au vendredi 20 octobre dans tous les sites de 9 h à 16 h 30 et le samedi 21 octobre 2006 de 8 h à 15 h 30.

Les jouets ainsi récoltés seront donnés à des associations sociales locales qui les redistribueront aux enfants défavorisés.



Pour des raisons d'hygiène et de respect de l'environnement, ni les peluches, ni les jouets fonctionnant avec des piles ne seront acceptés.

NOUVELLE LIGNE DE BUS

Jusqu'au 30 juin 2006, les élèves domiciliés à Nalines, Thy-le-Château, Berzée, Rognée, Castillon, Clermont, Fontenelle, Boussu-lez-Walcourt et Barbençon utilisaient un transport scolaire pour se rendre dans leur école à Beaumont. Seuls certains écoliers étaient autorisés à utiliser ce service.

Désormais, à dater du 1^{er} septembre 2006, une ligne de bus publique régulière sera mise en place. Elle est le résultat d'une adaptation des lignes de bus 99 et 109a existantes.

Grâce à cette nouvelle ligne de bus portant le n° 99 barré, une dizaine de villages seront reliés, permettant ainsi d'acheminer tout public, scolaire et autre, d'un village à l'autre.

De plus amples renseignements sur cette ligne (horaire, tarifs et autres) peuvent être obtenus sur www.infotec.be (dans "Recherche d'un horaire" pavé rouge - tapez "99b") ou au service des "renseignements voyageurs" au 071/23 41 15 du lundi au vendredi de 6 h 30 à 18 h 30.

BIBLIOTHEQUES : RENTREE LITTERAIRE

Vous êtes invités à prendre note des nouveaux horaires des bibliothèques communales.

Dès le 1^{er} octobre, la bibliothèque de Froidchapelle sera ouverte le jeudi de 14 h à 19 h, et la bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt, le mardi de 14 h à 17 h. En septembre, la bibliothèque de Froidchapelle sera ouverte uniquement les vendredis de 15 h à 16 h 30.

Vous avez la possibilité d'adresser vos demandes ou vos réservations de livres à la bibliothécaire par mail à l'adresse suivante : bibliofroidchapelle@yahoo.fr.

Le Prix Farniente est un prix littéraire qui s'adresse aux adolescents. Il est organisé par la Ligue des Familles (www.prixfarniente.be). La sélection des 12 ouvrages est disponible dès maintenant à la bibliothèque de Froidchapelle.

Sélection pour la catégorie "Une basket" :

- *Tuer n'est pas jouer* / Celia REES
- *Maestro !* / Xavier-Laurent PETIT
- *Pourquoi ?* / Moka
- *Garçon ou fille* / Terence BLACKER
- *Face nord* / Jean-Marie DEFOSSEZ

Sélection pour la catégorie "Deux baskets" :

- *Elliot* / Graham GARDNER
- *Zarbie les yeux verts* / Joyce Carol OATES
- *Les brumes de Montfaucon* / Anne POUGET
- *La légende du roi errant* / Laura GALLEGU GARCIA
- *Le quatrième soupirail* / Marie-Sabine ROGER
- *Une bouteille dans la mer de Gaza* / Valérie ZENATTI

Bienvenue à tous à la bibliothèque !

VOLLEY CLUB DE FROIDCHAPELLE

Stage "jeunes" (7-10 ans et 10-14 ans) :

Le mercredi à partir du 13/09, de 18 h à 19 h 30

Monitrice : Virginie VANHOUTTE - 0497/71 53 29

Entraînements filles :

Tous les vendredis de 20 à 22 h

Personne de contact : Vincent THIRY - 060/51 38 00

Entraînements garçons :

Tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h

Entraîneurs : Noël TIMERMANS - 0476/82 94 13

Jeremy LIETARD - 0496/20 15 65



Contactez-nous :

Secrétariat : vcf_secretariat@hotmail.com

Président du VCF : Vincent THIRY - 060/51 38 00

Vice-Président du VCF : Alain VANDROMME - 060/41 10 11 - 0473/46 36 76

AGENDA

Samedi 16 septembre à 19 h à la salle des fêtes de Froidchapelle : souper lasagne organisé par l'asbl Echange. Apéritif, lasagne, dessert. Adultes : 12 € - enfants de moins de 10 ans : 5 €. Pesée du panier. Réservations souhaitées chez Marie-Françoise MOREAUX (060/41 10 92), Paola BROGNIET (071/64 41 09), Marie-Léone PONSELET (060/41 16 31), Lulu GEORGE (071/63 40 47) ou Anne-Marie SERVAIS (060/45 56 09).

Dimanche 17 septembre à l'institut "L'Accueil" à Froidchapelle : "Les années 60 sont de retour". De 9 h à 11 h : inscription à la ballade motos (conducteur 6 € et passager 4 € + une consommation gratuite, repas facultatif). A 11 h : messe célébrée par Jos MESTDAGH. A 12 h : concert apéritif par l'Association musicale de Froidchapelle-Boussu. A 13 h : barbecue (enfants 6 € - adultes 10 € - apéritif compris - service à table - réservations avant le 14/09 au 060/41 19 89). A 14 h 30 : Line Dance par le Western Country Club. A 15 h : cyclo-danse par les "Duos de Choc". A 16 h : les "Arguédennes" de l'I.S.J. Band. De 17 h 30 à 23 h 30 : animation au bodega : concert les "Shadows et sixties" par "The Sixties Style". Grimages pour enfants, promenades à dos d'ânes, château gonflable, atelier-cuisine, crêperie, bodega, petite restauration, tombola, expositions.

Jeudi 21 septembre à 14 h : jeu de cartes de l'amicale des pensionnés à la cafétéria du hall omnisports.

JOURNEE "PLACE AUX ENFANTS"



Pour la troisième année consécutive à Froidchapelle, l'Administration communale, le CPAS et le service Oxyjeune s'associent pour la journée "Place aux Enfants".

Cette journée a pour objectif d'ouvrir le monde des adultes à la curiosité des enfants. A cette occasion, les lieux habituellement inaccessibles leur seront ouverts pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes dans leur commune.

Place aux enfants est une journée ludique et pédagogique qui sensibilise à la citoyenneté. Cette journée se déroulera le samedi 21 octobre 2006.

Si tu as entre 8 et 12 ans, inscris-toi vite à cette journée. Le programme que l'équipe a concocté cette année est encore bien intéressant. Tu auras l'occasion de découvrir le monde du pompier, du menuisier, du bibliothécaire, de l'artisan glacier ainsi que du bourgmestre et sa commune. Le tout sera clôturé par un petit spectacle.

Pour tout renseignement et inscription, contacte le 060/45.91.45 ou remets le talon ci-dessous à l'administration communale pour le 6 octobre 2006 au plus tard. Dépêche-toi car le nombre de participants est limité à 30.

N.B. : Cette journée est entièrement gratuite et les enfants seront encadrés par des adultes responsables. Le pique-nique et un goûter seront offerts.

Les heures et autres détails pratiques vous seront communiqués par un courrier qui confirmera votre inscription.

✂ -----

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de Naissance : N° de téléphone :

Editeur responsable : Willy DECUIR - bourgmestre - place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle - 060/45 91 46.

La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet www.froidchapelle.be, dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".

Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

ALLOCATION DE CHAUFFAGE POUR L'HIVER 2006-2007

LE CPAS AIDE LES PERSONNES AVEC DE FAIBLES REVENUS A ALLEGER LEUR FACTURE DE CHAUFFAGE !

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE ?

OUI SI, après enquête sociale, vous appartenez à une des catégories suivantes :

1^{ère} catégorie :

Vous êtes bénéficiaire d'une intervention majorée de l'assurance maladie invalidité, c'est-à-dire, vous êtes :

- bénéficiaire d'une intervention majorée (VIPO) : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin(e)
- enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- chômeur depuis plus d'un an et âgé de plus de 50 ans
- bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- bénéficiaire d'une allocation pour personne handicapée
- bénéficiaire du revenu d'intégration ou d'une aide sociale équivalente

2^{ème} catégorie :

Votre ménage dispose de revenus annuels bruts inférieurs à 13.246,34 € augmentés de 2.452,25 € par personne à charge.

3^{ème} catégorie :

Vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et vous n'êtes pas en mesure de payer votre facture de chauffage.

OUI SI :

Vous vous chauffez avec :

- du gasoil de chauffage en vrac
- du gasoil de chauffage à la pompe
- du pétrole lampant
- du gaz propane en vrac

livré entre le 1^{er} septembre 2006 et le 30 avril 2007,

mais pas avec du gaz propane en bonbonne ou du gaz butane en bonbonne.

OUI SI :

Le prix mentionné sur votre facture d'un combustible livré en vrac (TVA comprise) est, par litre, égal ou supérieur à 0,40 €/litre

Prix au litre	Allocation par litre	Maximum par an
Entre 0,400 et 0,425 €	0,03 €	45 €
Entre 0,425 et 0,450 €	0,05 €	75 €
Entre 0,450 et 0,475 €	0,07 €	105 €
Entre 0,475 et 0,500 €	0,08 €	120 €
Entre 0,50 et 0,525 €	0,09 €	135 €
Entre 0,525 € et 0,550	0,10 €	150 €
Entre 0,550 et 0,575 €	0,11 €	165 €
Entre 0,575 et 0,600 €	0,12 €	180 €
Plus de 0,600 €	0,13 €	195 €

ALORS VOUS AVEZ DROIT A UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE !

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage et du prix par litre.

Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1500 litres par hiver (du 1^{er} septembre 2006 au 30 avril 2007) par ménage résidant dans le même logement.

Pour les combustibles achetés en petites quantités à la pompe, à savoir le mazout de chauffage à la pompe et le pétrole de chauffage à la pompe, une allocation forfaitaire de 100 € est octroyée par période de chauffe.

QUELS DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS DEVEZ-VOUS COMMUNIQUER AU CPAS ?

- la facture, datant de moins de 60 jours, relative à la livraison
- votre carte d'identité
- votre carte de sécurité sociale SIS + une vignette de mutuelle
- la preuve de vos revenus (le plus récent avertissement extrait de rôle, la plus récente fiche de salaire, la plus récente attestation d'allocation sociale perçue)
- éventuellement, le revenu cadastral de vos biens immobiliers
- votre numéro de compte bancaire

Si vous appartenez à la 3^e catégorie, apportez la décision d'admissibilité de la requête de règlement collectif de dettes, ou une attestation de la personne qui effectue la médiation de dettes.

QUAND LE CPAS VOUS REMBOURSE-T-IL ?

Dans les 60 jours de votre demande.

OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE "ALLOCATION DE CHAUFFAGE" ?

Dans les 60 jours de la livraison :

Aux permanences spécifiques organisées pour 2006 :

A Boussu-lez-Walcourt (C.A.C.) : les jeudis 28 septembre, 19 octobre, 26 octobre, 23 novembre, 30 novembre, 14 décembre et 21 décembre de 9 h à 11 h 30

A Froidchapelle (salle du conseil) : les jeudis 28 septembre, 19 octobre, 26 octobre, 23 novembre, 30 novembre, 14 décembre et 21 décembre de 13 h 30 à 16 h

Les dates pour l'année 2007 vous seront communiquées dans une prochaine "Feuille communale"

AUTRES PERMANENCES

Les permanences juridiques du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les locaux du CPAS, place Albert I^{er} 38, par maître Nadine SONNET, avocat du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Prochaines permanences de 1^{ers} conseils juridiques : les mercredis 20 septembre et 25 octobre de 13 h à 15 h.

Permanences médiation de dettes : dans les locaux du CPAS, le premier mercredi de chaque mois entre 13 et 16 h. Prochaines permanences les mercredis 4 octobre et 8 novembre.

Guidance sociale énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques. Permanence le jeudi 28 septembre de 8 h 30 à 12 h.

Le Président,
Paul BOUCHE

Pour tous renseignements complémentaires : CPAS de FROIDCHAPELLE - Place Albert Ier 38 - 6440 FROIDCHAPELLE - Tél. : service social : 060/45.91.48 - 060/45.91.49 - Courriel : cpasfroidchapelle@hotmail.com